

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
AHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
OT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

FONCTIONNAIRES

Conformément aux prescriptions de la dernière loi de finances, le gouvernement a communiqué à la Commission du budget et à la Chambre une statistique détaillée des fonctionnaires relevant des différents services publics et rémunérés soit sur le Budget de l'Etat soit sur celui des départements et des communes. Le total s'élève à 703.566 non compris les officiers et assimilés, sous-officiers, caporaux ou soldats rengagés de la guerre, les officiers et assimilés, officiers marins, quartiers-maitres, marins vétérans et troupes de gendarmerie, de la marine. Le nombre des premiers s'élevait à 119.730, et celui des seconds à 21.650, on obtient comme total général 844.935, ce qui signifie que sur environ quarante français de tout âge, il y en a un que l'on peut qualifier de budgétivore.

On s'effraie beaucoup de cette formidable cohue de fonctionnaires, et de temps en temps des voix s'élèvent pour signaler le danger. Il y a quelque temps que la Société d'Economie sociale dénonçait la progression du nombre des fonctionnaires dans notre pays. Elle nous apprenait qu'en 1846, il y avait en France pour mille habitants 33,3 commerçants patentés; en 1904 il y en avait 38,8, soit dans les carrières commerciales une augmentation de 15 0/0 en 58 ans. En la même année 1846, il y avait 188.000 fonctionnaires; en 1904, 450.000. (Il s'agit des fonctionnaires relevant directement des administrations centrales. Ils sont en effet au nombre de 442.063. Ceux rétribués par les départements et les communes, 261.503. Total non compris les militaires 703.566). Augmentation 150 0/0. Comparativement au chiffre de la population, il y avait en 1846, pour mille habitants un peu plus de cinq fonctionnaires; en 1904, il y en avait un peu plus de onze. La proportion a plus que doublé. Si d'autre part on rapproche le nombre des fonctionnaires de celui des patentés, il y avait en 1846, 16 fonctionnaires en regard de 100 patentés. A la fin de l'Empire il y en avait 18 environ; en 1904 on en comptait 30, soit un fonctionnaire à nourrir par trois commerçants. Inutile, ajoutait le rapporteur de la Société d'Economie Sociale, de commenter ces chiffres désolants!

A l'inverse dudit rapporteur, j'estime au contraire qu'il est utile et nécessaire de ne pas accepter en bloc et sans commentaires les statistiques que l'on nous apporte. D'une manière générale d'ailleurs il convient de se défier des statistiques. Je ne méconnaissais certes pas les services qu'elles peuvent rendre, elles présentent tout d'abord un avantage incontestable, c'est de nourrir un certain nombre de fonctionnaires; elles en ont un autre, qui est de fournir un passe-temps inoffensif à d'innocentes gens qui ont besoin d'une manie pour occuper le vide de leur existence. Mais rien de plus vague et de moins probant. A supposer même qu'elles soient sérieusement établies, ce qui n'est point du tout le cas pour la plupart, — et je veux bien croire que celle des fonctionnaires due au Ministère des Finances fait exception à la règle, leur principal défaut est d'être obscures. Elles nous donnent des chiffres globaux dont le sens n'est pas défini. Elles sont aveugles.

Il est certain par exemple que l'on doit apporter les réserves les plus expresses à la comparaison que l'on essaye d'établir entre les chiffres de 1846 et ceux d'aujourd'hui. Cela est moins facile évidemment que de partir des résultats globaux et des chiffres d'ensemble pour développer la traditionnelle tirade sur les plaies du fonctionnarisme, mais la plus élémentaire équité nous y oblige.

En 1846 nous n'avions pas l'armée que nous entretenons aujourd'hui. A cette époque nous ne possédions pas non plus le domaine colonial dont nous avons acquis depuis la presque

totalité. A la fin du règne de Louis-Philippe, avant la prodigieuse extension des chemins de fer et les inventions scientifiques dans le domaine de l'électricité, les services postaux et télégraphiques ne présentaient point la même importance qu'aujourd'hui. Officiers et sous-officiers, agents coloniaux, agents et sous-agents des postes, voilà des fonctionnaires nouveaux. Certains, tout au moins étaient indispensables. Et je ne parle pas de l'organisation de l'Instruction publique dont nous avons le droit de nous enorgueillir. Se trouve-t-il des statisticiens qui la regrettent?

Si l'on a voulu rendre l'Instruction primaire obligatoire, il a bien fallu avoir des instituteurs. Il est trop évident que les besoins sociaux étaient en 1846 à la fois moins nombreux et moins intenses qu'ils ne le sont aujourd'hui. A l'époque où nos ancêtres formaient de simples hordes et habitaient les cavernes en compagnie de fauves préhistoriques, il est probable que le fonctionnarisme était réduit au minimum.

L'essentiel n'est donc pas de savoir quel est le nombre brut des fonctionnaires, mais bien si les fonctionnaires actuels sont utiles. S'ils sont utiles, il faut les maintenir; s'il est nécessaire d'en créer d'autres, il faut en créer d'autres; si des suppressions s'imposent, quelque douloureuses qu'elles paraissent, il ne faut pas non plus hésiter à les accomplir. Les fonctionnaires dont les fonctions se justifient ne sont pas un mal: ils concourent tous, quoi qu'on en dise, à la prospérité générale de la nation.

Mais ce dont il faut débarrasser l'arbre au plus vite, ce sont les branches mortes qui ont pu lui rendre service autrefois et qui l'alourdissent aujourd'hui, ce sont aussi les plantes parasitaires qui se nourrissent de sa sève au détriment des parties saines qui végètent sans pouvoir acquiescer leur plein développement. Rechercher ces branches mortes et ces plantes parasitaires devrait être une des préoccupations essentielles du gouvernement. Il en trouvera. Celui de M. Clemenceau en a trouvé quelques-unes, moins peut-être qu'on ne veut bien le dire; mais toutes les fois qu'il les abatira il accomplira une œuvre saine et méritoire, et il sera applaudi par l'immense majorité du Parlement et du pays.

Pierre POISSON,
Député du Gard.

EN RUSSIE

Terrorisme et Famine

A Ekaterinoslaw, une bombe ayant éclaté dans une maison située faubourg de l'Amour, la police a fait des perquisitions dans cette maison et y a trouvé deux machines infernales qui avaient été transportées dans une autre chambre, avec l'intention de les faire éclater dimanche.

Dans l'après-midi, trois officiers de cosaques se présentèrent dans la maison et demandèrent à voir les bombes et un des officiers en ramassa une pour l'examiner. A ce moment, la bombe fit explosion, tua les trois officiers et un agent de police, blessant grièvement un autre agent et détruisant une partie de l'immeuble.

A Laddz, par suite du lock-out, la misère et les crimes augmentent dans une proportion effrayante; la société des ambulances refuse d'envoyer des ambulances dans les faubourgs, car des malandrins menacent de tuer les médecins qui soignent les personnes blessées au cours des combats qui ont lieu dans les rues.

Condamnations à mort

Le troisième Conseil de guerre a prononcé le 5 janvier 9 condamnations à mort.

Trois terroristes ont été exécutés dans la citadelle de Varsovie.

La République reconnaissante

Zola au Panthéon!

Quelles exclamations, quel déchaînement de colères cette seule hypothèse n'a-t-elle pas soulevés dans le clan de l'opposition antisémite et cléricaliste chaque jour décimée?

Ce fut déjà à la mort de Zola, victime d'un accident misérable, une véritable danse du scalpe autour du célèbre auteur de *La Curée*. La rage des énergumènes recommença à s'exprimer, mais elle ne trouve plus l'écho d'antan dans la masse populaire.

Les temps sont bien changés. Et c'est presque devant le respect unanime de la foule que s'effectuera le transfert d'Emile Zola au Panthéon.

Si comme l'a demandé M. J. L. Breton, le Ministre de l'Instruction publique veut bien fixer aussitôt la date de la cérémonie, celle-ci pourrait constituer un véritable anniversaire de la lettre retentissante de 1898: « J'accuse », qui parut dans la première quinzaine de janvier.

Ce serait alors un magnifique hommage rendu à la mémoire d'Emile Zola, le seul sans doute, qui fut à la hauteur de son talent, de son œuvre et de sa pensée.

On ne peut s'empêcher de souhaiter cette manifestation et de l'envisager comme le pendant indispensable du geste récent de notre premier ministre qui plaça le général Picquart à la tête de l'armée. Mais ce serait mieux encore une fois: un geste fait par la nation toute entière. Et coïncidence flatteuse pour l'homme d'Etat qui préside à nos destinées, c'est à l'ancien directeur de *L'Aurore*, où fut publié le célèbre pamphlet, qu'il appartiendra de marquer son passage aux affaires de cette légitime et posthume réparation.

C'est bien le moins qu'elle soit rendue à Emile Zola, qui n'a pas connu la joie et l'orgueil aussi d'assister à la réhabilitation de l'officier qu'il avait défendu avec tant de désintéressement et de courage, à l'encontre de l'opinion publique, et d'entendre, dans le silence respectueux du Parlement, à la tribune, la voix incisive du nouveau Ministre de la Guerre qui sait, lui au moins, après la bataille, le triomphe de la « justice immanente ».

Dependant il ne faudrait pas s'y méprendre. Ce qu'il est naturel d'honorer en Zola, ce n'est pas seulement l'intrépide citoyen qui risqua la paix de son foyer pour la défense de la plus belle cause du dernier siècle, mais encore, au même titre, le penseur infatigable, le romancier prodigieux, qui mérita le nom de « père du matérialisme ».

Les Rougeon-Macquart, reflet d'une société et d'une époque ont, désormais, droit de cité dans les lettres futures. Le succès de l'œuvre puissante dont ils sont les éléments n'a pas besoin de la consécration que prête le marbre où la pierre. La postérité toute-fois pourra bientôt les mettre au rang des héros de Jean-Jacques, de Voltaire ou de Hugo, dont la gloire déjà est éternelle, et ce ne sera pas trop à ses yeux que d'unir dans une égale admiration le philosophe du *Contrat social*, l'auteur de *Candide*, le dieu de romantisme et le « peintre de la vérité humaine » qui signa: *Travail, Fécondité, Justice*.

Et puis, n'y a-t-il pas comme un signe des temps à voir au Panthéon s'abriter de telles gloires? Il me plaît de me souvenir que le néo-grec qui domine l'ancienne colline Sainte-Genève est une ancienne basilique désaffectée, primitivement placée sous l'invocation de la patronne de Paris, dont les restes y ont reposé depuis Clovis jusqu'au XVIII^e siècle.

Reconstruit sur les dessins de Soufflot vers 1757, il fut après trente ans de travaux inauguré sous la Révolution, en tant que Panthéon. Successivement chapelle en 1822, monument de la Gloire sous Louis-Philippe, puis

Eglise sous le second empire, la troisième République lui rendit sa véritable destination qui est de perpétuer la mémoire des citoyens illustres.

Les noms de Marceau, Lannes, Lazare, et Sadi Carnot, La Tour d'Auvergne, Baudin y symbolisent le courage public ou militaire en dehors des grands écrivains que j'ai déjà désignés. Entre tous il y a place pour un homme qui aurait été en même temps un penseur génial et un grand citoyen. Or, Emile Zola fut à la fois l'un et l'autre.

Il fut grand par les actes et grand par la pensée.

La Patrie doit lui être « reconnaissante ».

Les « A-Propos » d'Opéra

Il y a dans les livrets d'opéra des phrases qui empruntent parfois à l'actualité ou à un menu incident un sens comique. Un de nos confrères racontait qu'un jour le ténor Affre ayant raté son entrée dans les *Huguenots* et laissé toute la salle en suspens pendant quelques minutes, souleva une hilarité unanime en attaquant sa réplique: « Douteriez-vous de mon exactitude? »

Même aventure, ou à peu près arriva à la célèbre cantatrice Cruvelli. Un beau soir sans crier gare, elle ne parut pas à l'Opéra, quoique son nom figurât sur l'affiche. On dut la remplacer au pied levé et la fugue dura plusieurs semaines. La cantatrice avait fait un voyage.

Dependant, la Cruvelli revint à Paris et on apprit qu'elle était fiancée au comte Vigier, qu'elle épousa, en effet, peu après. Mais avant ce mariage elle fit son entrée à l'Opéra dans le rôle de Valentine, des *Huguenots*. A son entrée en scène, la reine lui demanda selon le livret:

Quel est le résultat de cet heureux voyage?

L'a-propos fut jugé si plaisant que toute la salle et les acteurs en scène partirent ensemble d'un immense éclat de rire.

SUR LE CORSET

Le corset et ses méfaits passent un mauvais quart d'heure, dans le réquisitoire du docteur Lange, qu'a traduit le docteur Pierreson pour le public français. On croyait qu'il suffisait à une jeune fille de ne pas se serrer pour se développer normalement. Pas serré ou serré, le corset est à proscrire. Grâce à lui, le corps de la fillette de douze à quinze ans s'élargit et s'allonge, mais la croissance de son thorax est arrêtée. La partie inférieure de sa poitrine « retarde en croissance, et ainsi est constituée la taille moderne féminine ».

Les résultats?
1° La respiration de la femme, de par la faute du corset, est une respiration costale; elle est incomplète insuffisante, et a la chlorose comme conséquence.

2° Le foie, l'estomac, l'intestin fonctionnent mal, et le corset favorise les inflammations et les cancers de la vésicule biliaire.

3° Le rein flottant provient souvent du corset.

4° Le corset empêche les muscles du dos de se fortifier et la scoliose n'a souvent aucune autre origine.

Il faut donc proscrire le corset mais ne pas tomber dans l'exès contraire de faire porter tout le poids des vêtements aux épaules.

« Il faut apprendre aux jeunes filles, dit le docteur Lange, à s'habiller de façon à répartir également le poids des robes sur les épaules et sur les hanches. »

« Le vêtement doit partir des épaules, mais il ne doit pas tomber comme un sac; il doit suivre les lignes naturelles du corps et surtout celles du tronc et du bassin. »

Il est à craindre qu'il ne s'écoule

quelques années avant que les couturières aient trouvé le moyen de mettre en pratique ces données sans complètement sacrifier l'esthétique.

INFORMATIONS

La rentrée au Sénat

Le Sénat rentrera le mardi 8 janvier, à 2 heures, la séance sera présidée par le doyen de l'Assemblée, M. Fayard, sénateur de la Drôme, assisté de six secrétaires d'âge pris parmi les plus jeunes sénateurs qui sont: MM. Reymond, Leglos, Brager de la Villemoyssan, Daudé, Delhon, Albert Gérard, Fleury-Ravarin et Pouille.

Suivant l'usage, le Sénat s'ajournera au jeudi 10 janvier pour renouveler les pouvoirs de son bureau dans la constitution duquel aucun changement ne sera apporté. La droite en effet, demande au Sénat de maintenir en fonctions M. Le Roux qui la représente au bureau comme secrétaire.

On pense que la discussion générale du budget pourra commencer le vendredi 11 janvier.

M. Sarraut à Bordeaux

M. Albert Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur s'est rendu à Bordeaux où un banquet lui a été offert au Cercle Voltaire par les républicains.

La fête a été admirable: M. Albert Sarraut a prononcé un remarquable discours qui a été fort acclamé.

« L'idéal de la Révolution française a-t-il dit, qui est de liberté politique, de liberté morale, de solidarité sociale, nous voulons obstinément le poursuivre et progressivement le réaliser sans commotions brutales et sans violences, dans l'ordre et l'harmonie du progrès pacifique et légal. Nous croyons de toute notre foi à une rénovation sociale, à l'avènement d'une société nouvelle, d'où, s'il est fort sans doute de penser que les inégalités naturelles pourraient être jamais bannies, il faut pourtant ardemment croire que sortira le règlement plus équitable des rapports de justice actuellement faussés entre les hommes. »

C'est bien là le but que la pensée républicaine, à travers toutes sortes de luites, de soubresauts, de résistances, n'a cessé de vouloir atteindre, en 1848 comme en 1792, en 1871 comme 1848.

Affranchissement politique, affranchissement moral, affranchissement social, telle est la triple tâche de la République inspirée de l'idéal révolutionnaire.

L'affranchissement politique est réalisé: le peuple est souverain. Mais qu'est pour lui sans les deux autres, cette souveraineté d'un jour qui lui fait plus lourd, par contraste, le poids des autres servitudes?

Et d'autre part, c'est l'affranchissement moral, la liberté de la pensée dégagée de toutes les oppressions et les contraintes mortelles, surtout de celle de l'ignorance.

En faveur de Ferrer

Le meeting de protestation de la Ligue des Droits de l'homme contre l'internement de M. Ferrer, accusé d'avoir pris part à l'attentat de Madrid, a eu lieu samedi soir, dans la salle du Grand-Orient.

Des notabilités, des parlementaires belges et espagnols, assistaient au meeting. On a lu un discours de M. de Pressensac, président de la Ligue, empêché par maladie, puis des lettres de sympathie et d'excuses de MM. A. France, Louis Havet, Delpech, Painlevé, Ferdinand Buisson, etc.

Puis, M. Bachs, professeur de l'Université de Rennes, a raconté la vie de Ferrer, et s'est efforcé de montrer que Ferrer n'était pas un anarchiste, mais un réformateur qui tenta d'introduire l'enseignement primaire en Espagne et que ses succès désignèrent à la haine cléricaliste.

D'autres discours ont été prononcés ensuite et la réunion s'est terminée par le vote de l'ordre du jour suivant:

« Les citoyens français, réunis le 5 janvier 1907, à l'occasion de la manifestation organisée par la Ligue des Droits de l'homme, adressent à la noble et généreuse nation espagnole, au nom du droit, de la vérité et de la raison, leur fraternel appel en faveur du citoyen Ferrer, injustement et illégalement détenu, sous l'inculpation d'un crime auquel il n'a pris aucune part. »

Au Maroc

Le lieutenant algérien Ben-Sedira, qui pointa les canons à Oudjda, en 1904 contre le rogui et détermina la victoire du maghzen, a été demandé dans la soirée du 5 par El Guebba pour diriger le tir de l'artillerie contre Zinat. Le lieutenant Ben-Sedira, après en avoir référé aux autorités françaises, a été autorisé à rejoindre la méhalla d'El Guebba.

L'action a recommencé le matin, Bouchta-el-Baghdadi fut blessé au moment où il dirigeait les troupes à l'assaut. Il tint bon sur le terrain jusqu'à cinq heures, heure à laquelle il se retira.

Bouchta-el-Baghdadi a passé la nuit sous la tente. On lui a posé un cataplasme de miel et de beurre sur la plaie.

Il a donné des détails sur le combat, confirmant les renseignements précédents. A neuf heures du matin, la casba de Raisuli a reculé pour laisser entrer en jeu les canons. La forteresse, quoique encore debout, n'offrait plus un abri suffisant.

Les partisans de Raisuli sont au nombre d'environ 700. Des Djebala venus de la montagne se sont joints à Raisuli. Ben-Mansour, son ancien khalifa, s'est distingué particulièrement dans l'attaque de la forteresse.

Un convoi d'une centaine de mulets portant des munitions a rejoint la méhalla. Les Anjeras, qui sont restés spectateurs, participeraient à l'attaque. On a capturé 2.000 moutons et têtes de bétail. Aucun prisonnier n'a été fait, quoique tout ait été incendié autour de la casba. Raisuli tiendrait toujours.

Saint-Pierre-et-Miquelon

Il résulte d'informations reçues au ministère des colonies que le mouvement d'émigration de nos établissements de Saint-Pierre-et-Miquelon sur le Canada, loin de s'accroître, est complètement arrêté à l'heure actuelle.

Les salaires sont au Canada, plus élevés qu'à Saint-Pierre, mais le travail y est beaucoup plus pénible et les conditions d'existence infiniment plus chères. Les émigrants ont été vivement déçus à leur arrivée au Canada. Beaucoup regrettent d'être partis. Ceux dont les ressources n'étaient pas épuisées ont rejoint la colonie.

Il est à prévoir que la plus grande partie de ceux qui restent reviendront au printemps à St-Pierre.

Tirage d'obligations

Ville de Paris 1894-96

Le numéro 110.989 gagne 100.000 fr. Le numéro 258.564 gagne 20.000 fr. Les numéros 200.099.146.126 gagnent chacun 10.000 fr.

Les numéros 368.529.268.261.367.747 gagnent chacun 2.500 fr.

Quatorze numéros gagnent chacun 1.000 fr.

Foncières 1879

Les numéros 1.088.522 et 1.771.366 gagnent chacun 100.000 fr.

Le numéro 1.414.417 gagne 25.000 fr.

Les numéros 1.581.544 et 575.901 gagnent chacun 10.000 fr.

Les numéros 218.786, 1.294.269, 481.228, 713.698 et 1.246.717 gagnent chacun 5.000 fr.

Quatre-vingt-dix numéros gagnent chacun 1.000 fr.

Foncières 1885

Le numéro 425.079 gagne 100.000 fr.

Le numéro 585.552 gagne 25.000 fr.

Les numéros 5.315, 717.057.416.859.844.221.207.247.922.502 gagnent chacun 5.000 fr.

Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1.000 fr.

A la Chambre

La séance sera, selon l'usage, consacrée à l'installation du bureau d'âge et à la nomination du bureau définitif. C'est encore M. Louis Passy, député de l'Eure, qui remplira cette année les fonctions de président comme doyen d'âge; mais, cette fois, de droit, tandis que l'an dernier il remplaçait au fauteuil, M. de Mahy, député de la Réunion, malade et décédé depuis. Il sera assisté des six plus jeunes membres de la Chambre. MM. Auriol, Jacques Chaumié, Rofin, Bernard Mesle et Félix Chautemps. Ce dernier, toutefois, indisposé, sera probablement remplacé par M. Cécaldi.

Après le discours du président d'âge, la Chambre procédera immédiatement à la nomination du bureau définitif: celle du président, des quatre vice-présidents, des huit secrétaires et des trois questeurs. La journée ne suffira peut-être pas pour cette opération, quoique l'élection du président ne paraisse pas devoir prendre beaucoup de temps, aucun concurrent ne se présentant jusqu'ici devant M. Brisson, dont la réélection est assurée.

Les trois vice-présidents sortants, MM. Berteaux, Cruppi et Rabier, se représentent et seront réélus; pour le quatrième siège, vacant depuis la nomination de M. Caillaux au portefeuille des finances, aucune désignation n'est encore indiquée.

Les différents groupes de la majorité se réuniront probablement dans la matinée pour procéder à cette désignation. Laissera-t-on le siège à l'Union démocratique groupe auquel appartient M. Caillaux? Ou l'attribuera-t-on à un autre groupe; suivant un roulement qui fonctionne dans la précédente législature? Ou encore maintenant que l'on est plus loin de la fièvre des batailles électorales, reviendra-t-on au système de la représentation au bureau de la minorité? Abandonnera-t-on à cette dernière un siège de vice-président et un ou deux des secrétaires?

On ne sait encore rien à ce sujet, et diverses personnalités vont tenir tout à l'heure un conciliabule à cet effet.

On ne signale pas non plus d'autres candidats aux sièges de questeurs que les questeurs sortants: MM. Pajot, Chapuis et Saumande. L'usage est, en effet, de laisser les questeurs en exercice pendant toute la durée de la législature.

Le bureau définitif élu et installé, la Chambre réglera ensuite son ordre du jour. Il est probable qu'en attendant le retour du budget du Sénat, on liquidera les interpellations en cours, au premier rang desquelles figure celle de M. Magnaud sur la magistrature.

Les différents groupes se réuniront demain pour désigner leurs candidats du bureau de la Chambre. On assure qu'un roulement sera établi en ce qui concerne les secrétaires, dont plusieurs ne se représenteront pas, notamment M. Pierre Dupuy.

Le dernier Recensement

Le ministère du commerce publie aujourd'hui les résultats du recensement quinquennal de la population, auquel il a été procédé le 4 mars 1906. D'après ce recensement le chiffre total de la population s'élève à 39.252.267 habitants; en 1901, il avait été évalué à 38.961.945. Il s'est donc produit, de 1901 à 1906, un accroissement de 290.322 habitants.

L'accroissement constaté pendant la période quinquennale précédente (1896-1901) avait été de 444.613 habitants. L'augmentation de 1901 à 1906 est donc sensiblement inférieure.

D'autre part le chiffre de la popula-

tion comparée pour la dernière période décennale (1896 à 1906) un accroissement de 734.935 habitants, alors que, de 1891 à 1901, l'augmentation n'avait été que de 618.753. Ces nombres ne concernent que les départements métropolitains, y compris la Corse. Il convient d'y ajouter les recensements spéciaux effectués par les ministères de la guerre et de la marine et qui comprennent 84.968 individus français, ce qui porte le total de la population française à 39.337.235 habitants, en laissant à part la population fixée en Algérie, aux colonies, dans les pays de protectorat et à l'étranger.

Bien que le total de la population présente un excédent sur 1901, l'augmentation ne se fait sentir que dans trente-deux départements; les autres voient, au contraire leur population décroître.

Le recensement quinquennal, effectué le 4 mars, 1906, en France, a également eu lieu en Algérie. Voici les résultats qu'il a donnés: population totale, y compris l'armée, 5.231.850 habitants, dont 4.785.759 pour les territoires du Nord et 446.091 pour les territoires du Sud. Les 5.231.850 habitants formant la population totale se répartissent en 729.960 européens et 4.501.890 indigènes.

Petites Nouvelles

Sur les côtes des îles Baléares, une tempête sévit.

— A Nancy, dans la nuit de dimanche, un incendie a détruit l'imprimerie Berger-Levrault. Les dégâts sont évalués à plus de 100.000 fr.

— L'état du lieutenant Spitezer continue à être satisfaisant; l'enquête se poursuit toujours pour connaître les causes de cette rencontre.

— Un attentat anarchiste a eu lieu le 6 janvier à Philadelphie. Un individu a jeté une bombe dans les bureaux d'une banque; il y a eu des morts et des blessés.

— M. Guyot-Dessaigne a présidé lundi matin la fête de la Mutualité et le banquet offert par le Conseil général.

— Le général Picquart, ministre de la guerre, est parti de Bizerte pour rentrer à Paris où il est arrivé lundi soir.

— Les employés des chemins de fer de Toulouse qui étaient en grève, ont voté la reprise du travail.

CHRONIQUE LOCALE

Il y a erreur

M. A. Deschamps, dans un article publié par le *Quercinois* de dimanche écrit en parlant de la conférence de M. Morin:

« Il paraît que M. Morin a dit dans sa conférence de dimanche qu'on pouvait être en même temps bon catholique et franc-maçon zélé. Cette affirmation a fort étonné les auditeurs un peu au courant des questions religieuses ».

Nous comprendrions fort en effet l'étonnement des auditeurs si un langage semblable eût été tenu par M. Morin: mais M. Morin n'a pas dit que l'on pouvait être bon catholique et franc-maçon zélé. M. Morin a dit que parmi les francs-maçons il y avait beaucoup de croyants et que la Franc-Maçonnerie n'exigeait nullement de ses adeptes une profession de foi athéiste.

A côté des athées il y a, dans la Franc-Maçonnerie, des spiritualistes, des déistes convaincus: mais tous les

franc-maçons sont, au contraire athétiques.

Ils luttent contre les dogmes de l'Eglise, ils n'admettent pas les exercices confessionnels, et comme l'a dit M. Morin, ils continuent la tradition chrétienne en défendant et en appliquant les principes énoncés dans l'Evangile.

M. Deschamps était donc bien fondé de s'étonner qu'une telle déclaration ait été faite par M. Morin.

L. B.

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Les membres de la section de Cahors de la Ligue des Droits de l'Homme, se sont réunis en assemblée générale le dimanche 6 janvier 1907, à 10 heures du matin, dans une salle de la Mairie, sous la présidence de M. Doermann.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observation.

Six membres présentés à la dernière réunion sont admis à l'unanimité.

Il est donné lecture de plusieurs communications du Comité central.

Au sujet d'une adhésion d'un habitant du Lot qui s'est adressé directement au Comité central, l'assemblée refuse d'admettre ce membre dans la section de Cahors et émet le vœu suivant qui sera transmis au Comité central:

« La Ligue de Cahors émet le vœu que le Comité central n'accepte jamais aucune adhésion sans s'être, au préalable, documenté sur la moralité et la mentalité du postulant auprès de la section qualifiée pour donner des renseignements précis sur ce postulant ».

Sur la demande d'un des membres, de nouvelles démarches seront faites auprès de l'Administration au sujet d'un jeune orphelin de 11 ans, qui paraît être exploité par ses maîtres qui, en outre, ne l'envoient pas à l'école.

Au sujet d'une demande de fondation d'une section dans un canton du Lot, l'assemblée exprime le désir de fonder tout d'abord des sections à Figeac et à Gourdon, en étudierait ensuite les autres demandes qui pourraient se produire.

La Ligue serait donc reconnaissante à nos amis de Figeac et de Gourdon de vouloir bien se mettre en relations avec notre président pour créer une section dans chacune de ces deux villes.

La ligue émet à nouveau le vœu que la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* soit affichée dans toutes les casernes.

On décide qu'une causerie sera faite à la prochaine réunion par un membre de la Ligue, et qu'on s'occupera, la prochaine fois, d'organiser une Conférence publique.

On procède enfin au renouvellement du bureau.

Sont maintenus pour 1907:

Président: MM. Dosmann.

Vice-Prés.: Mazières.

Coueslant.

Secrétaire: Nadal.

Trésorier: Rigal.

Avant de lever la séance, quelques membres versent 5 francs pour la caisse de propagande et 5 francs pour la caisse des victimes d'une injustice. Ces sommes seront transmises au Comité central.

L'Anniversaire de Gambetta

Chaque année, la municipalité de Sévres se rend en pèlerinage aux Jardies: le 24^e anniversaire de la mort de Gambetta a été célébré hier avec le même cérémonial que par le passé. Le Conseil municipal de Sévres, les

sapeurs-pompiers, l'harmonie, l'orphéon, les Vétérans et les autres sociétés locales se sont rendus en cortège au monument. M. Poirot-Delpech a rappelé le souvenir toujours vivant du grand tribun. Une salve de 25 coups de canon a été tirée par l'artillerie minuscule de la municipalité, tandis que les assistants défilèrent, émus, devant le grand lit de la chambre où expira Léon Gambetta. Une couronne, portant un ruban tricolore, a été déposée au pied du lit mortuaire.

Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote M. Fargues, chef de bataillon au 126^e régiment d'infanterie à Toulouse, a été promu officier de la Légion d'honneur.

Félicitations.

Armée

Par décision ministérielle du 1^{er} janvier 1907, M. André chef de bataillon, au 7^e d'infanterie, est mis hors cadres et nommé à dater du 9 janvier 1907, au commandement du bureau de recrutement de St-Brieuc.

Octroi

Par arrêté du Préfet de la Seine et par application de la loi du 21 mars 1905, M. Puc, ex-sergent au 7^e d'infanterie nommé commis ambulancier à l'octroi de Paris.

Ville de Cahors

Par arrêté de M. le Maire, à partir du 6 janvier 1907, les droits de place et de stationnement précédemment perçus par un fermier, seront perçus en régie pour le compte de la ville.

M. Bonnet Maurice, maréchal des logis de gendarmerie en retraite, est chargé de la perception de ces droits jusqu'à nouvel ordre.

M. Bonnet devra tous les soirs remettre au receveur municipal les produits de la perception.

Le Maire,
Dr Pierre DARQUIER.

Fédération des syndicats de planteurs de tabac

Dimanche 13 janvier, à 2 heures, aura lieu à la Mairie la première assemblée générale annuelle de la Fédération des planteurs de tabac du Lot.

Tabacs

La Commission chargée de répartir le contingent de la culture du tabac pour l'arrondissement de Cahors se réunira à la préfecture le 15 janvier.

Union Littéraire et Artistique de Cahors

Les membres de l'Union Littéraire et Artistique de Cahors, réunis en assemblée générale le samedi 5 janvier, ont élu le bureau de la Société pour l'année 1907, de la manière suivante:

Président: M. Talou Ernest.

Vice-Présidents: Mlle Bonnet et Madame Cubaynes.

Vice-Présidents: M. M. Lacosse et Jouffreau.

Président du bulletin: M. Nicolaï Gervais.

Secrétaire Général: M. Robert, Eugène.

Secrétaire: M. Dussan.

Secrétaire-Adjoint: M. Fabié, Justin.

Trésorier: M. Nicolaï.

Archiviste: M. Guilhou.

Chefs de groupe: MM. Belval et Picot.

Aviron Cadurcien

Dans sa séance du 5 janvier l'Aviron Cadurcien a renouvelé son bureau de la manière suivante:

Président: M. Manhiabal; Vice-présidents: MM. Gagnayre Emile et Lappuyade.

Secrétaire: M. Cazar.

Trésorier: M. Iches.

Membres du Conseil d'administration:

MM. Lacombe, Talou, Rivière, Bouzerand Jules.

Noyée

Lundi soir vers 4 heures, des pêcheurs qui se trouvaient sur la berge de Labéraudie, aperçurent au milieu du Lot un gros paquet entraîné par le courant: mais presque aussitôt ils se rendirent compte que c'était le corps d'une femme.

Ils appelèrent au secours et, aussitôt M. Grelet, mécanicien au Château d'Eau arriva en bateau; malgré toutes les recherches, le corps de la malheureuse n'a pu être retrouvé.

On croit que la victime serait la femme Piques, épouse d'un employé de l'équipe à la gare.

Cette femme serait allée laver vers 4 heures du côté de l'abattoir, et depuis elle n'a pas reparu à la maison.

Suicide

Dimanche matin, vers 11 heures, Mme Tardieu, s'étant rendue dans son immeuble situé rue Brives 31 pour parler à un de ses locataires Perret Paul, ex-commis des contributions indirectes, trouva celui-ci dans sa chambre étendu ne donnant plus signe de vie.

Mme Tardieu appela aussitôt au secours: des voisins accoururent et constatèrent que Péret s'était suicidé au moyen d'un réchaud.

M. le Commissaire de police prévint vite les constatations d'usage, puis le corps de Péret fut porté à l'hospice aux fins d'autopsie.

Sur la table, Péret avait laissé deux lettres l'une adressée au Commissaire de police dans laquelle il se déclarait fatigué de la vie et qu'il ne voulait pas être à la charge de la société. Il réclamait en outre des obsèques civiles.

L'autre lettre était adressée à sa femme qui habite Nantes avec ses deux enfants dont il vivait séparé depuis 5 ans.

Les obsèques civiles de Péret ont eu lieu lundi soir à 4 heures.

La dépopulation

L'*Officiel* du 6 janvier publie l'état comparatif de la population des départements en 1906 et 1901.

Pour le Lot les résultats de cette statistique sont bien mauvais.

En 1901, la population du Lot atteignait le nombre de 226.720 habitants. En 1906 ce nombre est de 216.611 habitants, soit une différence en moins de 10.109 habitants.

Le Lot et l'Orne sont les deux départements de France où la diminution du nombre des habitants est la plus forte.

L'Orne a en effet subi de 1901 à 1906 une diminution de 10.959 habitants.

La statistique indique également que le département du Lot est un des 3 départements qui comptent le moins d'étrangers: le Lot n'en compte que 131, la Creuse, 124 et la Lozère, 78.

Le dénombrement de la population du département du Lot est ainsi établi:

Nombre d'arrondissements...	3
Nombre de cantons.....	29
Nombre de communes.....	329
Population.....	216.611 habitants.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier:

Paris, 7 janvier, 1 h. 55 s.

La réorganisation de la magistrature

Le projet réorganisant la magistrature a été annoncé dans un discours prononcé à Clermont-Ferrand par M. Guyot-Dessaigne: ce projet établira le concours pour

le recrutement des magistrats et assurera la rétribution des juges supérieurs, supprimera l'immobilité.

Au Maroc

Raïssouli n'a pas été capturé: il est parti pour une destination inconnue.

Les biens des Séminaires

L'inventaire du grand séminaire de Versailles n'a fait découvrir seulement que 1.200.000 francs qui seront distribués aux établissements hospitaliers de la ville.

Télégrammes reçus aujourd'hui:

Paris, 8 janvier, 1 h. 40 s.

Rendement des impôts

Le rendement des impôts durant le mois de décembre est en augmentation de 14.498.400 fr sur les prévisions.

Au Maroc

Au Conseil des ministres de ce matin, M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a communiqué un télégramme de M. Regnault, ministre de France à Tanger, annonçant que Raïssouli s'est réfugié dans la tribu des Oued Boss dont le cheik, négocié avec le Maghzen les conditions de la capitulation de Raïssouli.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Catus

Conférence publique. — Voici le compte rendu de la conférence faite à l'école primaire de Catus le 4 janvier 1907 par M. Soulié vétérinaire, sur les maladies contagieuses des animaux, transmissibles à l'homme:

Mesdames, Messieurs,

Si j'ai eu la témérité d'entreprendre de faire cette causerie, sur les instances de M. Vaysses, c'est moins pour afficher mon peu de talent oratoire pour lequel je fais déjà appel à votre indulgence, que pour réaliser le désir que j'ai de vous éviter les transes cruelles d'une maladie que l'on peut contracter par mégarde en ayant des rapports directs ou indirects avec des animaux malades.

En effet, qui de vous n'est pas susceptible de rencontrer dans la rue un chien enragé; ou bien de boire du lait plus ou moins contaminé, ou bien encore de manger une viande nocive et cela sans avoir le moindre rapport direct avec les animaux. A plus forte raison ceux qui ont le soin ou la garde d'eux.

Mais avant d'entrer dans mon sujet, sans vouloir m'immiscer dans le domaine par trop scientifique, il faut bien que je vous dise un mot de tout ce qui est commun aux maladies contagieuses en général.

Une maladie contagieuse est une affection occasionnée par la présence dans l'organisme d'un germe vivant appelé *microbe*, susceptible de se transmettre de l'individu malade à l'individu sain en engendrant la même maladie.

Vous voyez donc, Mesdames et Messieurs, que d'après cette définition rigoureusement vraie, il n'y a plus, comme on l'avait cru jadis, de ces sortes de maladies spontanées. Il faut absolument que directement, soit par le contact, entraînant l'impregnation d'une plaie ou d'une muqueuse, soit par l'ingestion des aliments provenant d'animaux malades, soit encore en respirant des émanations putrides ou des poussières mêmes, on ouvre une porte d'entrée au microbe.

Quel est donc cet agent pathogène susceptible de tant de maux et que tout le monde ici a peu ou prou entendu nommer?

C'est un être vivant, infiniment petit, pouvant n'avoir qu'un demi µ (c'est-à-dire un demi millième de millimètre) vi-

d'organiser son avenir, mais sans doute pour le juger.

— Quand on s'appelle Savinien de Portenduère, s'était écrit Rastignac, quand on a pour cousin un futur pair de France et pour grand-oncle l'animal Kergarouet, si l'on commet l'énorme faute de se laisser mettre à Sainte-Pélagie, il ne faut pas y rester, mon cher!

— Pourquoi ne m'avoir rien dit? s'écria de Marsay. Vous aviez à vos ordres ma voiture de voyage, dix mille francs et des lettres pour l'Allemagne. Nous connaissons Gobseck, Gignonnat et autres crocodiles; nous les aurions fait capituler. Et d'abord, quel âge vous a mené boire à cette source mortelle? demanda de Marsay.

— Des Lupeaux.

Les trois jeunes gens se regardèrent en se communiquant ainsi la même pensée, un soupçon, mais sans l'exprimer.

— Expliquez-moi vos ressources, montrez-moi votre jeu, demanda de Marsay.

Lorsque Savinien eut dépeint sa mère et ses bonnets à coques, sa petite maison à trois croisées dans la rue des Bourgeois, sans autre jardin qu'une cour à puits et à hangar pour serrer le bois; qu'il leur eut chiffré la valeur de cette maison, bâtie en grès, crépée en mortier rougeâtre, et prise la ferme des Bordières, les trois dandys se regardèrent, et dirent d'un air profond le mot de l'abbé dans les *Marrons du feu*, d'Alfred de Musset, dont les *Contes d'Espagne* venaient de paraître: « Triste! »

(A suivre)

URSULE MIROUËT

Par H. DE BALZAC

PREMIÈRE PARTIE

LES HÉRITIERS ALARMÉS

Certain que sa mère gardait les économies de vingt années amassées dans quelque cachette, Savinien eut bientôt dénoncé les six mille francs qu'elle lui donna pour voir Paris. Cette somme ne défraya pas ses six premiers mois, et il dut alors le double de cette somme à son hôtel, à son tailleur, à son bottier, à son loueur de voitures et de chevaux, à un bijoutier, à tous les marchands qui concourent au luxe des jeunes gens. A peine avait-il réussi à se faire connaître, à peine savait-il parler, se présenter, porter ses gilets et les choisir, commander ses habits et mettre sa cravate, qu'il se trouvait à la tête de trente mille francs de dettes, et n'en était encore qu'à chercher une tournure élégante pour déclarer son amour à la sœur du marquis de Ronquerolles, madame de Sérizy, femme élégante, mais dont la jeunesse avait brillé sous l'Empire.

— Comment vous en êtes-vous tirés,

vous autres? dit un jour, à la fin d'un déjeuner, Savinien à quelques élégants avec lesquels il s'était lié comme ce lien aujourd'hui les jeunes gens dont les prétentions en toute chose visent au même but et qui réclament une impossible égalité. Vous n'étiez pas plus riches que moi, vous marchez sans soucis, vous vous maintenez, et moi, j'ai déjà des dettes!

— Nous avons tous commencé par là, lui dirent en riant Rastignac, Lucien de Rubempré, Maxime de Trailles, Émile Blondet, les dandys d'alors.

— Si de Marsay s'est trouvé riche au début de la vie, c'est au hasard! dit l'amphitryon, un parvenu nommé Finot, qui tentait de frayer avec ces jeunes gens. Et s'il n'eût pas été lui-même, ajouta-t-il en le saluant, sa fortune pouvait le ruiner.

— Le mot y est, dit Maxime de Trailles.

— Et l'idée aussi, répliqua Rastignac.

— Mon cher, dit gravement de Marsay à Savinien, les dettes sont la commande de l'expérience. Une bonne éducation universitaire avec maîtres d'agrément et de désagrément, qui ne vous apprend rien, coûte soixante mille francs. Si l'éducation par le monde coûte le double, elle vous apprend la vie, les affaires, la politique, les hommes, et quelquefois les femmes.

Blondet acheva cette leçon par cette traduction d'un vers de la Fontaine: Le monde vend très cher ce qu'on pense qu'il donne? »

Au lieu de réfléchir à ce que les plus habiles pilotes de l'archipel parisien lui disaient de sensé, Savinien n'y vit que des plaisanteries.

— Prenez garde, mon cher, lui dit de Marsay: vous avez un beau nom, et, si vous n'acquiessez pas la fortune qu'exige votre nom, vous pourrez aller finir vos jours sous un habit de maréchal des logis dans un régiment de cavalerie.

Nous avons vu tomber de plus illustres têtes! ajouta-t-il en déclamant ce vers de Corneille et en prenant le bras de Savinien. Il nous est venu, reprit-il, voici bientôt dix ans, un jeune comte d'Esgrignon, qui n'a pas vécu plus de deux ans dans le paradis du grand monde! Hélas! il a vécu ce que vivent les fusées. Il s'est élevé jusqu'à la duchesse de Maugrigneuse, et il est retombé dans sa ville natale, où il expie ses fautes entre un vieux père à catarrhe et une partie de whist à deux sous la fiche. Dites votre situation à madame de Sérizy tout naïvement, sans honte, elle vous sera très utile; tandis que, si vous jouez avec elle la charade du premier amour, elle se posera en madone de Raphaël, jouera aux jeux innocents, et vous fera voyager à grands frais dans le pays de Ten-

dre. Savinien, trop jeune encore, tout au pur honneur du gentilhomme, n'osa pas avouer sa position de fortune à madame de Sérizy. Madame de Portenduère, dans un moment où son fils ne savait où donner de la tête, envoya vingt mille francs, tout ce qu'elle possédait, sur une lettre où Savinien, instruit par ses amis dans la balistique des ruses dirigées par les enfants contre les coffres-forts paternels, parlait de billets à payer et du déshonneur de laisser protester sa signature. Il atteignit, avec ce secours, à la fin de la première année. Pendant la seconde, attaché au char de madame de Sérizy, sérieusement éprise de lui, et qui d'ailleurs le formait, il usa de la dangereuse ressource des usuriers. Un député de ses amis, un ami de son cousin de Portenduère, des Lupeaux, l'adressa, dans un jour de détresse, à Gobseck, à Gignonnat et à Palma, qui, bien évidemment informés de la valeur des biens de sa mère, lui rendirent l'escompte doux et facile. L'usure et le trompeur secours des renouvellements lui firent mener une vie heureuse pendant environ dix-huit mois. Sans oser quitter madame de Sérizy, le pauvre enfant devint amoureux fou de la belle comtesse de Kergarouet, prude comme toutes les jeunes personnes qui attendent la mort d'un vieux mari, et qui font l'habile report de leur vertu sur un second mariage.

Incapable de comprendre que vertu raisonnable est invincible, Savinien faisait la cour à Émile de Kergarouet en grande tenue d'homme riche: il ne manquait ni un bal ni un spectacle où elle devait se trouver.

— Mon petit, tu n'as pas assez de poudre pour faire sauter ce rocher-là, lui dit un soir en riant de Marsay.

Ce jeune roi de la fashion parisienne eut beau, par commisération, expliquer Émile de Fontaine à cet enfant, il fallut les sœurs clartés du malheur et des ténèbres de la prison pour éclairer Savinien. Une lettre de change, imprudemment souscrite à un bijoutier, d'accord avec les usuriers qui ne voulaient pas avoir l'odieuse de l'arrestation, fit écrouler, pour cent dix-sept mille francs, Savinien de Portenduère à Sainte-Pélagie, à l'insu de ses amis. Aussitôt que cette nouvelle fut sue par Rastignac, par de Marsay et par Lucien de Rubempré, tous trois vinrent voir Savinien, et lui offrirent chacun un billet de mille francs en le trouvant dénué de tout. Le valet de chambre, acheté par deux créanciers, avait indiqué l'appartement secret où Savinien logeait, et tout y avait été saisi, moins les habits et le peu de bijoux qu'il portait. Les trois jeunes gens, munis d'un excellent dîner, et tout en bu

vant en parasite dans l'économie ou dans tout autre milieu tel que l'air, le sol, l'eau, s'y multipliant très rapidement au détriment des tissus de nos organes en y opérant ainsi leurs fonctions.

Malgré leur petitesse, grâce à un microscope on est parfaitement fixé sur leurs dimensions, leur forme et leur manière de vivre.

On est arrivé même à pouvoir les cultiver, augmenter ou diminuer leur virulence pour en faire des vaccins.

Ce qui prouve enfin la réalité de ces faits, c'est la transmission facile d'une maladie contagieuse donnée à un être sain par le fait de l'inoculation d'un produit de culture microbienne.

Après des généralités, je vous dirai qu'un nombre des principales maladies contagieuses des animaux, transmissibles à l'homme sont la rage, la morve, le charbon, la fièvre aphteuse, le tétanos, la tuberculose, etc.

Je vais énumérer devant vous les principaux caractères de ces maladies pouvant vous permettre de les reconnaître, vous indiquant leurs dangers et les moyens prophylactiques à leur opposer.

C'est par la rage que je vais commencer.

C'est presque inutile de la définir : Vous savez que c'est une maladie virulente très commune chez le chien, mais susceptible d'être transmise à toutes les espèces zoologiques, occasionnée par un agent pathogène que la science n'est pas encore parvenue à isoler, mais dont l'existence est certaine.

Il en existe 2 sortes : 1° Rage muqueuse ou rage paralytique encore nommée rage tranquille par opposition à l'autre, la Rage furieuse.

C'est la moins redoutable grâce à une paralysie ou bien à une paralysie des mâchoires. Vous la reconnaîtrez par ce fait bien simple que les animaux qui en sont affectés ne peuvent constamment la gueule ouverte.

Si son langage est peu considérable en raison de la presque impossibilité dans laquelle se trouve l'animal en ne pouvant plus mordre il n'en est pas moins dangereux si l'on vient à imprégner de sa salive une plaie ou une muqueuse.

En effet, le chien atteint de rage muqueuse, ayant la tendance à porter ses deux pattes de côté de la gorge il arrive fréquemment que son propriétaire croit que son animal a un os arrêté au gosier. Alors il cherche lui-même à enlever cet os hypothétique ou à le faire enlever par une autre personne si ce n'est par le vétérinaire. Malheur alors à l'imprudent qui engage ses doigts dans la gueule de cet animal enragé si celui-ci n'est en proie qu'aux premières phases de la maladie, car il peut à ce moment mordre, la paralysie des mâchoires n'empêchant pas totalement leur rapprochement.

Malheur encore si sans être mordu, la personne imprudente qui explore la bouche de ce chien a une plaie récente sur les mains où la salive virulente pourra se déposer et occasionner l'inoculation accidentelle de la rage.

La conclusion pratique consiste donc à se méfier de tout chien ou de tout chat qui tiendra en permanence sa gueule entrouverte.

Passons maintenant à l'autre variété de rage, la plus commune et partant la plus connue, c'est-à-dire, la rage furieuse.

Qui de vous, en effet, n'a pas vu parfois un chien enragé. Cependant pour bien préciser les véritables signes de cette redoutable affection afin d'éviter les méprises et d'écarter les préjugés je vais retracer, si vous voulez, le tableau symptomatique que l'on observe généralement.

On distingue 3 degrés ou périodes dans l'évolution de cette maladie.

La première qui est celle de l'incubation et de l'apparition des premiers signes peut être assez longue. La loi, bien arbitrairement a évalué à 8 semaines la durée de l'incubation de la rage. Eh bien ne vous y fiez pas car sa durée peut être de 15 jours à un an. Cela dépend de l'individualité d'abord du sujet contaminé, du siège de la morsure ou bien de la dose de virus et de sa qualité.

Quelle que soit la durée de cette période, le premier symptôme apparent sera — et j'appelle sur lui toute votre attention — sera dis-je un redoublement d'affection du chien pour ses maîtres qui se traduira par une envie insolite de lécher.

Malheureusement les enfants qui sont toujours portés à jouer avec eux peuvent par ce fait en éprouver le danger. Cela s'est vu d'ailleurs dans une commune d'un canton voisin au mois d'octobre dernier, où un tout jeune chien âgé de 5 mois a motivé le traitement antirabique de l'Instituteur Pasteur à trois personnes.

Ensuite le chien devient sombre, se retire dans les lieux obscurs, comme pour fuir la lumière qui l'impressionne sans doute ; il se dérange fortement l'endroit où lui-même a été mordu. Il mange encore mais peu.

L'anxiété de l'animal augmente — parfois il pousse un cri qui, par son caractère tout particulier, a été appelé le cri rabique. Il suffit de l'avoir entendu une fois pour le reconnaître. — L'intonation est d'abord basse puis elle devient subitement aiguë. En résumé le cri rabique ressemble beaucoup à l'aboiement du chien courant fatigué. Le malade a parfois des hallucinations — il croit voir des objets imaginaires — il happe en effet des mouches qui n'existent pas.

C'est mal à tort que l'on croit le chien hydrophobe car maintes fois on en a vu en période rabique traverser des cours d'eau ; ce qui l'impressionne péniblement c'est le scintillement ou la déglutition de l'eau.

Il serait encore possible, impunément, au propriétaire du chien enragé de pouvoir l'attacher.

Si cette précaution n'est pas prise, ce compagnon de l'homme dont la fidélité est légendaire, a l'instinct qu'il la trahira et il quitte son logis.

A partir de ce moment, malheur à tout ce que le chien rencontrera sur son parcours, surtout ses congénères. On le voit en effet s'en prendre à des animaux bien plus forts que lui. Ceux-ci, d'ail-

leurs évitent généralement leur rencontre ayant l'instinct de leur état d'infirmité.

Il y a des périodes de rémittences pendant lesquelles le chien malade peut donner l'illusion d'un état normal. Il peut même manger encore, mais il dévore plutôt les aliments qu'il ne les mange ce qui peut, lui occasionner des indigestions. A défaut d'aliment il rongera n'importe quoi.

Après une absence d'un ou 2 jours, le chien enragé, sauf une mort accidentelle, rentre au logis. Malheur alors à tout ce qui l'approche. Si son maître mise à par trop de pitié pour son état misérable il sera victime de sa compassion. Le chien à ce moment prend une attitude farouche, son œil est fulgurant ; sa salive s'écoule de la bouche, il a de la peine à se tenir debout et bientôt la paralysie, après s'être emparée du train postérieur, envahira tout le corps et l'animal succombera.

La maladie a ainsi mis pour évoluer 2 jours au moins et 10 jours au plus depuis l'apparition des premiers symptômes. La durée moyenne est de 4 à 5 jours.

La contagion se fait donc toujours par la pénétration dans l'organisme du virus rabique. Cette pénétration peut avoir lieu par une morsure, par l'imprégnation d'une plaie récente ou bien encore d'une muqueuse par de la salive ou toute autre matière virulente.

Les morsures sont plus ou moins graves. Il est bien reconnu que celles qui ont leur siège à la tête sont plus graves que celles faites aux mains ou sur tout autres parties du corps. La présence, en effet, des vêtements est un obstacle à l'inoculation accidentelle.

Il n'est pas question aujourd'hui de spontanéité de cette maladie. En effet en Angleterre où les règlements de police imposent le port de la muselière en permanence à tous les chiens, on est arrivé à éteindre presque tous les cas de rage.

Si par malheur quelqu'un d'entre vous vient à être mordu, il est très important de savoir que l'absorption du virus demande très peu de temps ; moins de 10 minutes.

Des expériences nombreuses ont été faites sur des animaux pour permettre cette affirmation.

Donc que faut-il faire dès que l'on est mordu ? Il faut, au moyen d'un lien placé du côté de la racine du membre en deçà de la morsure interrompre la circulation du sang. Ensuite laver fortement la plaie immédiatement à grande eau ou mieux avec une solution antiseptique et cauteriser fortement au fer rouge. A défaut de tous ces agents, on peut sucer la plaie sans crainte car s'il y a intégrité de la muqueuse digestive vous ne pouvez ainsi vous contaminer.

(A suivre)

Lauzès

Cheval en liberté. — Le jour de la foire de Lauzès, M. Mathalit propriétaire au village de Négrier, commune de St-Germin, vendit sa jument, à M. Delon, boucherie à Cahors. Le soir venu, l'acquéreur ayant pris livraison de la bête, le vendeur ne s'en préoccupa plus.

Vers 10 heures du soir, les habitants du bourg de Lauzès, n'étaient pas peu surpris, de voir un cheval en liberté, traverser à plusieurs reprises le bourg de la commune. Finalement, (croyant probablement que le boucher ne voulait pas de lui), ce cheval se décida à revenir chez son ancien propriétaire M. Mathalit.

C'est là, que le lendemain, M. Delon est venu le reprendre.

Foire. — La foire du 5 janvier a été très importante. Beaucoup de bestiaux amenés. Tous les foirails étaient bien approvisionnés.

Voici quelques cours pratiqués :
Bœufs d'attelage de 350 à 700 fr. la paire.

Bouillons de 250 à 300 fr. la paire.
Brebis d'élevage 20 à 25 fr. pièce.

Agneaux gras, 15 à 20 fr. le tout suivant qualité et grosseur.
Porcs gras 60 à 65 fr. les 50 kilos.

Porcelets de 10 à 20 fr. pièce.
Poules et poulets de 0,60 à 0,70 le 1/2 kilo.

Enfs, 1,20 à 1,30 la douzaine.
Grives de 0,40 à 0,50 la pièce.
Lièvre de 0,75 à 1 fr. le 1/2 kilo.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Secours mutuels. — Les membres de la société de secours mutuels l'Union figeacoise, se sont réunis dimanche 6 janvier, à l'hôtel de ville, en assemblée générale, présidée par M. Loubet, conseiller général.

Cette réunion avait pour but l'élection d'un membre devant faire partie de la commission chargée d'examiner les réclamations en vue de l'application de la loi sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables privés de ressources. Cent quatre-vingt membres assistaient à la séance. Les absents s'étaient fait excuser.

Par une acclamation unanime le citoyen Clément Roux, menuisier, a été désigné comme membre de cette commission.

M. Roux a remercié l'assemblée du témoignage de confiance qu'elle venait de lui donner et, quoique la tâche soit lourde, il a promis de la remplir au mieux de des intérêts ces humbles déshérités de la fortune et invalides du travail.

Un vol audacieux. — Dans la soirée de dimanche, au moment où le train 26 de Toulouse à Paris allait entrer en gare de Figeac, Mme X..., qui se dispo-

sait à prendre ce train, a été victime d'un vol commis avec une audace inouïe. Elle venait de prendre son billet au guichet et traversait la voie tenant son porte-monnaie à la main. A peine était-elle arrivée sur le quai, qu'un jeune homme s'assit devant elle, qu'il se pencha sur elle et saisit violemment la main de la dame, s'empara du porte-monnaie et s'esquiva à toutes jambes dans la direction de la gare.

Les cris : « Au voleur ! Arrêtez-le ! » poussés par la dame ne furent pas compris par le personnel de la compagnie ni par les personnes qui stationnaient dans le hall, aussi l'adroit filou put-il s'échapper en se dirigeant vers les Fonds Redondés où il se sauva à travers champs. Le signalement de ce jeune vaurien a pu être donné.

Tribunal Correctionnel. — Audience du 5 janvier. — Le tribunal prononce plusieurs condamnations à l'amende pour délits de chasse sans permis ou avec engins prohibés.

Une seule affaire est ensuite appelée : Adolphe Lacombe, âgé de 19 ans, de La Madeleine, comparait sous l'inculpation de vol de deux bicyclettes, dont une au préjudice de M. Chartron, armurier à Figeac, rue Gambetta.

Le tribunal condamne cet amateur de la pédale à bon marché à deux mois de prison.

Livernon

Foire. — Malgré un temps très mauvais, la foire de Livernon a été très active.

Dans la matinée les routes étaient couvertes de verglas mais dans la soirée, la température s'est adoucie et a permis aux habitants des communes voisines de se rendre à la foire.

Quelques transactions ont été faites, sur les marchés des bœufs et des brebis.

La volaille s'est vendue 60 centimes la livre.

Les œufs, 1 fr. 20 la douzaine.
Les lièvres 75 à 90 centimes la livre.
Les grives, 40 centimes pièce.

Saint-Céré

Comice Agricole. — Un concours de moutons gras aura lieu le 22 janvier courant, à 10 heures du matin, place Gambetta.

Les éleveurs devront présenter des lots de quatre tête au moins.

Le concours de bœufs et veaux gras sera tenu, comme les années précédentes, à 10 heures du matin, le jour de la foire des Rameaux, le 25 mars prochain, place de la République.

Une affiche fera connaître la date du concours général annuel.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Noyé. — Pour satisfaire des clients qui désiraient manger du poisson, le nommé Caminade, pêcheur à Mareuil, commune du Roc, était allé à la pêche avec son fils, mais les eaux de la Dordogne étant assez fortes en ce moment, la barque chavira tout à coup et le fils seul put rejoindre la rive à la nage, le père se noya.

Cet accident a produit la plus vive impression parmi les populations du hameau de Mareuil où la victime jouissait de l'estime et de la considération publique.

Arrestation. — Ces jours derniers, la gendarmerie de Martel a arrêté le nommé Jean Comte, âgé de trente-cinq ans, né à Saint-Céré (Lot), pris en flagrant délit de colportage d'allumettes de contrebande.

Conduit à Gourdon, ce contrebandier a été écroué à la prison de notre ville après avoir subi un interrogatoire devant M. le procureur de la République.

Le centre de Gourdon. — Voici le relevé des animaux de boucherie qui ont été abattus à l'abattoir public de Gourdon pendant le mois de décembre dernier :

Bœufs, 22 ; veaux, 20 ; moutons, 72 ; porcs 90.

Etat-Civil du 15 au 31 décembre 1906. — Naissances : Aussel Albert-Pierre, à Laborie de Fourquet. — Bult Marie-Jeanne-Françoise, boulevard Maignol. — Bergougnoux Emilie, à la Tour-de-Prouilhac. — Aussel Ubain-Etienne, à Grategaline. — Bacou Fernand, à Largentière. — Dégat Amélie, à Montmaris. — Labrande Léopold, à Coupiac. — Poujade Emilienne-Louise, avenue Gambetta.

Décès : Marcou Bertha, sans profession, 20 ans, épouse Mazel, rue Puits de Rokes.

Montvalent

Crimé suivi de suicide. — Un drame terrible qui a jeté l'épouvante parmi les populations tranquilles de Montvalent et de Gluges, s'est déroulé à la gare de Montvalent, qui est située au lieu dit « Laroque ».

M. Jean-Pierre Bès, chef de station, a tué sa femme, Martine-Anne-Eugénie Lacassagne. Ensuite le coupable s'est précipité dans une citerne où il s'est noyé.

Le drame s'est accompli dans les circonstances suivantes :

M. Bès, souffrant depuis quelque temps, était en congé depuis le 21 no-

vembre ; il passait son congé à la gare de Montvalent ; un intérimaire faisait le service de chef de station avec les deux facteurs attachés à la station.

Vendredi matin, l'intérimaire, qui avait comme d'habitude passé sa nuit sur un lit installé dans le bureau, prit son service à l'heure réglementaire n'ayant rien entendu d'anormal dans la nuit, pas plus d'ailleurs que le facteur de service de nuit.

Vers midi, le facteur des postes ayant apporté des lettres pour M. Bès, l'employé inquiet, se hasarda à monter l'escalier du chef pour remettre sa correspondance : sur le palier, il entendit la voix de la fillette de M. Bès appelant : « Maman ! ». Cette voix n'ayant pas d'écho, l'inquiétude de l'employé redoublant, ce dernier n'hésita pas à ouvrir la porte et il vit la petite Laure, âgée de sept ans, fille des époux Bès, assise sur son petit lit, appelant désespérément sa mère qui ne répondait pas. Se retournant alors vers le lit de la mère, le facteur aperçut le cadavre de Mme Bès, la tête mutilée au milieu des draps tachés de sang ; un énorme baillon comprimait la bouche. Comprenant qu'il fallait au plus tôt arracher la fillette à ce spectacle le facteur l'emporta, cependant que l'intérimaire chef de station, mis au courant, s'occupait de prévenir les autorités.

Dès l'arrivée de M. Delmas, maire de Montvalent, les recherches pour retrouver M. Bès ont commencé. Tous les immeubles ont été fouillés et ce n'est qu'à l'arrivée des gendarmes de Martel que le brigadier, ayant eu l'idée de chercher dans la citerne avec un crochet attaché au bout d'une perche a ramené le corps.

Des constatations faites par le médecin de Martel et par le médecin qui accompagnait le parquet de Gourdon, il résulte que Mme Bès a été tuée d'un seul coup porté à la temple gauche, pendant son sommeil. Ce coup a été asséné avec une violence extraordinaire. L'instrument qui a servi à porter le coup est un bout de rail de décauville, pesant environ six kilos et mesurant quatre-vingts centimètres de longueur. L'assassin, le coup asséné, a cru que sa victime n'étant pas tout à fait morte appellerait au secours. Avec une rage furieuse, il lui avait enfoncé jusqu'au fond de la gorge un fichu en laine que le médecin légiste a eu beaucoup de peine à retirer.

Après avoir accompli son forfait, le meurtrier a descendu l'escalier pieds nus, vêtu d'un pantalon, d'une chemise et d'un gilet de laine et, ouvrant une porte donnant sur la cour extérieure de la gare, il est allé se précipiter dans la citerne.

Les employés de la gare supposent que M. Bès a profité du passage et de l'arrêt du train de minuit pour accomplir son acte ou tout au moins pour sortir et aller se jeter dans la citerne. Ils prétendent que, sans cela, il était impossible qu'un drame pareil se soit perpétré sans donner l'éveil.

L'enquête a été conduite par le parquet de Gourdon, assisté de M. le maire de Montvalent et de la gendarmerie de Martel. Elle n'a révélé que ce que nous avons dit. Le ménage des époux Bès jouissait de l'estime générale. Tout le monde s'accordait à dire que c'était un ménage très uni et l'on ne s'explique que par un accès de fièvre chaude le forfait abominable qui de la petite Laure fait une orpheline.

Lorsqu'on a sorti de la citerne le corps de M. Bès, il était presque tuméfié ; il portait à la tête, sur le crâne du côté gauche, un coup qui peut provenir soit d'un choc contre la paroi de la citerne, soit d'un coup de crochet que l'on avait immergé pour procéder aux recherches. Dans les poches du gilet de laine, on a retrouvé une boîte contenant 520 francs, trois bagues, un collier en argent, une épingle de cravate en or et environ pour une somme de 6.000 francs de valeurs diverses.

M. Bès, originaire de Cremps, canton de Lalbenque (Lot), était âgé de 40 ans.

Mme Bès, âgée de 45 ans, était originaire de Villefranche-de-Rouergue.

Le ménage était à Montvalent depuis sept ans.

Payrac

Foire du 9 janvier. — Le maire de Payrac informe les propriétaires et marchands de bestiaux qu'à l'occasion de cette foire, une tombola sera organisée en leur faveur. Une somme de 100 francs sera distribuée, par voie de tirage, à ceux qui y auront amené leurs bestiaux.

Gignac

L'italien Sarto n'a qu'à faire un geste pour faire marcher au doigt et à l'œil les curés. Voyant que nos populations restent indifférentes et n'écoutent guère leurs lamentations, ils essayent du boycottage.

Tout citoyen tant soit peu républicain qui avait une fonction à l'église a été remercié de ses services. Les commerçants aux tendances républicaines ne vendront plus leurs marchandises aux cléricaux.

Le desservant de Gignac nous a provoqué une douce hilarité : il a, le 1^{er} janvier refusé le calendrier que lui offrait le brave facteur auxiliaire.

Il n'a pas pu, le pauvre homme trouver dans son casuel de 3 ou 4 mille francs par an une pièce de 50 centimes



VOTRE ENFANT souffre-t-il aussi?

LA PREUVE Sotteville-les-Rouen, 24 Mars 1905. — « Ma petite Fernande,

déclarée tuberculeuse, prit et toléra parfaitement bien l'Emulsion Scott qui, en peu de jours, lui rendit l'appétit, améliora sa digestion et lui renouela, lui fortifia le sang. Mon enfant est aujourd'hui sauvée ; elle, qui venait si mal auparavant, a augmenté de 4 kilos en 3 mois. — Lefebvre, 232, rue de la République.

LE POURQUOI Les Docteurs prescrivent toujours l'EMULSION SCOTT, parce qu'ils connaissent la haute qualité des substances qu'elle contient, et la perfection de sa formule et de sa préparation. Elle coûte un peu plus que ses grossières imitations, il est vrai ! Mais ne vaut-il pas mieux payer le prix et guérir promptement, radicalement, vos chers petits ? Sûrement si ! Exigez donc toujours le flacon Scott dont l'enveloppe porte la marque :

« LE PÊCHEUR AVEC LA MORUE ».

Prix unique en toutes pharmacies : 4 fr. 50 le flacon, 2 fr. 50 le demi. Echantillon franco contre 0,50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie), 356, rue St-Honoré, PARIS.

pour lui offrir. Il s'est dit que puisque l'Etat le privait de 900 francs par an, il fallait refuser l'étréme.

Sachez bien M. le desservant, que si le facteur vous offrait un calendrier, ce n'était pas pour ce que vous pourriez lui donner, mais pour respecter l'usage et les convenances.

De plus, chaque dimanche M. le curé, inutilement du reste, déverse ses critiques sur les actes du gouvernement. Les « béotiens » à qui il croit parler lui prouvent chaque jour que leur intelligence a fait du progrès et qu'ils se fichent un peu des sornettes cléricales. Ils reconnaissent que si les curés s'acharnaient ainsi contre une loi, ce n'est pas pour que la religion se perde, mais bien par peur de ne plus aller toucher la sainte galette chez le percepteur.

Ah voyez vous je ne serais pas loin de croire que le Père éternel n'étant pas du tout content de ses ministres leur ait envoyé dans les jambes la loi de séparation pour les rappeler à leur véritable mission.

Le catéchisme nous apprend que rien ne se passe en ce bas monde sans la permission de Dieu. C'est bien donc lui qui a dû téléphoner à M. Clemenceau d'appliquer rigoureusement la loi et de ne pas écouter son homme d'affaires Sarlo.

Le desservant de St-Bonnet disait dernièrement en chaire qu'il était étonné qu'aucun soulèvement n'ait eu lieu. Hélas ! il y a loin de la coupe aux lèvres ! Allons, messieurs les desservants, vous pouvez crier, tempêter, faire ce que vous voudrez vous n'empêcherez pas la loi d'être appliquée. *Dura lex sed lex* : la loi est dure mais c'est la loi.

K. 1000.

Garennac

Vers la fin du mois dernier, notre curé a quitté sa paroisse.

Le jour de son départ qui a été on ne peut plus précipité, il a fallu procéder à l'enterrement de deux honorables personnes : le carillonneur a sonné les cloches, et un citoyen a dû remplir l'office de curé. Nécessité rend ingénieux. Nous avons porté les corps à l'église, on a débité des patenôtres et de là, l'imposant cortège drapeau et tambour en tête, s'est dirigé vers le cimetière. Tout le monde a trouvé que cela allait si bien, que depuis tous les habitants de la commune, se réunissent quand même chaque jour à l'église.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Vieilleseries

Il existe à Fumel une phalange de républicains retardataires, qui ne fera jamais l'appel de ses membres, pour le bon motif que les (présents), seraient sans doute moins nombreux que les médaillés de Ste-Hélène.

Au nombre de quatre ou cinq ces partisans invétérés du passé, se complaisant à tresser à la municipalité dernièrement disparue, des couronnes de laurier que l'opinion publique sait sagement transformer en couronnes d'immortelles, comme gage d'un dernier adieu, à ceux qui ne sont plus de par la volonté du suffrage universel !

Si vous écoutez ces commandeurs de protection administrative et gouvernementale, la municipalité qui fut si brusquement renvoyée dans ses foyers, aurait tout fait à Fumel.

L'eau, la lumière, le kiosque, tout cela se serait fait sans le concours des contribuables ?

Sans cette municipalité si bien inspirée, on n'y verrait goutte à Fumel, on irait chercher l'eau au Lot, et les auditions musicales nous seraient données par les grenouilles qui vivent dans le réservoir situé au foirail ?

Ces idées vieillottes ne sont pas dignes de notre époque, voyons ? Elles ne peuvent que moisir dans la bibliothèque d'un brocanteur ; amateur d'antiquités. Il est impossible qu'elles puissent séjourner dans le cerveau d'un républicain ?

Il n'en est pas moins vrai, que cette phalange tâte le terrain et manœuvre de façon à remettre sur pied, pour les prochaines élections municipales les principaux membres de cette municipalité qu'aucun sincère républicain ne regrette.

Ce sera peine perdue, les représentants de la démocratie ne se recruteront plus dans les rangs où le mot de République n'est qu'un moyen d'arriver à satisfaire un appétit d'orgueil et un besoin de s'imposer.

L'impartial.

PETITE CORRESPONDANCE

R. F. — Il y a une limite d'âge : 16 ans au moins.

« CHEZ SOI » et ses primes

« Chez soi », la plus importante des revues de famille, offre gratuitement comme prime à ses abonnés trois ouvrages indispensables et un billet de la Loterie des Enfants Tuberculeux (Tirage irrévocable 15 Janvier prochain — 1.000.000 de Frs en 117 lots, dont un de 500.000 frs). — Pour recevoir gratuitement ce billet de Loterie (La Fortune) avec les trois ouvrages : 1° Dictionnaire Encyclopédique Camille Flammarion (1.000 pages à 2 colonnes, 1.000 gravures, cartes, etc.) ; 2° La Cuisine de Victoire (500 pages, 3.000 recettes) ; 3° Le Médecin à la Maison (475 pages de remèdes pratiques), on a la place de la Cuisine, le Jardinier des Villes et des Campagnes, il suffit de s'abonner avant le 15 Janvier à la célèbre revue « Chez soi » (Abonnement, France, 1 an : 6 fr. ; étranger, 8 fr. 50. Envoyer mandats ou bons de poste à l'administrateur, 16, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris. Joindre 0fr. 85 pour recevoir franco par colis-postal les magnifiques primes. Indiquer la gare destinataire. Pour l'étranger, joindre 1 fr. 50.

Bulletin Financier

Paris le 7 Janvier

La tenue du marché reste satisfaisante, les affaires sont calmes.

Notre 3 0/0 est plus ferme à 95,72. Les fonds russes conservent leurs excellentes dispositions : le 5 0/0 nouveau à 89,10 ; le 3 0/0 1891 à 64,25 ; le 1896 à 63,30 et le Consolidé à 78,40.

On détache aujourd'hui plusieurs coupons sur les rentes étrangères : L'Italien ex-coupon de 2 fr. cote 101,50 ; le Portugais fait 70,25 ex-coupon de 1,50, et le Serbe 83,30 ex-coupon de 2 francs.

Parmi les établissements de Crédit, le Crédit Lyonnais bien impressionné par le bruit d'une augmentation de dividende, s'avance à 1243 francs. Le Comptoir National d'Escompte est stationnaire à 714 ; la Banque de Paris se tasse un peu à 1568 et le Crédit Foncier à 682.

La Société Générale est demandée à 663.

Sans variations marquantes, les chemins français se négocient : le Lyon à 1324 ; le Nord à 1783 et l'Orléans à 1355. Le Suez se représente à 4574 et le Rio à 2281.

Le Bec-Auer est l'objet d'un marché actif à 818.

La Librairie Ollendorff reste à 144.

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE un COUPÉ

Très léger, en excellent état. S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE

UN MATÉRIEL DECAUVILLE en parfait état

comprenant voie de 0^m 50, courbes et croisements, et v

Bibliographie

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1754, du 5 Janvier 1907.

Les dangers de la navigation sous-marine, par S. J. — Le salon de l'Automobile, par René Donckers. — Les fouilles de Crète, par L. de Launay. — La télégraphie, par Max de Nansouty. — Une curieuse porte de village par Louis de Cantilly.

Ce numéro contient 21 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Les œuvres complètes d'Alfred de Musset à 60 centimes le volume.

« Le tableau d'Église » d'Alfred de Musset, paraît aujourd'hui dans les Éditions parisiennes.

Nul doute que ce nouveau chef-d'œuvre, fort bien illustré, n'obtienne le succès éclatant qu'ont rencontré les autres volumes du Maître dans cette si coquette et si commode édition dont l'extraordinaire bon marché défie toutes les concurrence.

BIBLIOTHÈQUE DE MA FILLE

Œuvres recommandées

Collections : 3 fr. 50 le volume broché

Toute abonnée au Journal des Demeures recevra au prix de faveur de 3 fr. 25, franco dans toute la France, un volume magnifiquement relié. Six volumes pour le prix de 18 fr. franco

PRINCIPAUX AUTEURS :

MM. Aiguperse, Maryan, Du Campfranc, H. Bister, Zénaïde Fleuriot, Champol.

Chronique agricole

LA CONSERVATION DES CHOUX

Les choux ne sont pas précisément des plantes très délicates, ce qui n'empêche pas qu'ils redoutent les froids prolongés, les fortes gelées et surtout l'influence néfaste des gels et dégels successifs. Quand le cultivateur, le jardinier commettent l'imprudence de laisser simplement leurs choux dans les champs ou dans les carrés du potager qu'ils ont occupés pendant leur végétation, ils s'exposent à leur voir se détériorer assez rapidement. Il convient donc de prendre à l'égard de ces bons légumes, pour les sauvegarder de la destruction possible par les intempéries de la froide saison, certaines précautions d'hivernage indispensables à leur conservation.

On ne doit tenter de conserver, dit Mathieu de Dombasle, que les choux qui n'ont pas encore atteint leur dernier point de maturité c'est-à-dire dont les pommes, quoique serrées, ne sont

pas encore près de se fendre, ce que l'on connaît à la couleur et à l'apparence de la surface supérieure de la pomme.

Les choux de Milan sont plus rustiques que les choux pommés à feuilles lisses, et résistent parfaitement aux froids peu rigoureux ; les choux de Bruxelles craignent moins encore la gelée. Ce qu'il faut éviter, c'est de se laisser surprendre par les gelées qui surviennent habituellement après le 15 Novembre. Il faudra aussi mettre à part, pour la consommation immédiate ou pour la fabrication de la choucroute tous les choux dont la pomme est parvenue au dernier degré de maturité.

Profiter d'une journée de beau temps pour arracher tous les choux ; laisser les racines pendant quelques heures sur le sol, pour qu'elles s'y ressuient ; supprimer les plus grandes feuilles extérieures et transporter les choux dans un cellier ou dans tout autre local où la gelée ne pénètre pas trop fortement. Les placer l'un près de l'autre, en les couchant un peu, et enterrer les racines dans du sable sec. Ce procédé de conservation est excellent mais il a un défaut : c'est d'exiger trop de place. Quand on ne possède pas un local suffisant pour loger ainsi sa provision de choux, voici comment on peut procéder :

Faire un trou à la bêche au pied de chaque chou, du côté du Nord, puis renverser la pomme vers ce côté.

Quelque fois, on se contente aussi d'arracher les choux, puis de les renverser sur place, la tête dirigée vers le Nord.

En sol léger et sec, creuser un fossé ou jauge, y placer les choux (non arrivés à leur dernier degré de grosseur) côte à côte, la tête en bas, les racines en l'air ; recouvrir ensuite avec la terre extraite d'une deuxième jauge creusée immédiatement après la première. Continuer ainsi jusqu'à épuisement de la provision de choux à emmagasiner.

Lorsque ce procédé réussit, on obtient, au bout d'un mois, des pommes extrêmement tendres et bien blanches.

ELEVAGE NATIONAL

De tous les chevaux de race française de gros trait, il en est peu, actuellement, de plus recherchés par les Américains que les chevaux de race nivernaise.

Cette race dont les qualités sont pour le moins équivalentes à celles du percheron, est menacée d'un sensible arrêt dans le développement de sa production par l'abus de l'exportation.

Les meilleurs reproducteurs, primés au concours de Nevers et de Paris, sont aussitôt achetés au poids de l'or, conduits au Havre et embarqués à destination des États-Unis.

Or, la Société départementale d'agriculture de la Nièvre s'est émue de cette situation pleine de péril pour la race nivernaise de gros trait et elle se dispose à prendre d'énergiques résolutions pour y mettre un terme.

Elle se propose : 1° d'augmenter le nombre et l'importance des primes ; 2° de conserver par devers elle-même, en propriété, deux ou trois des étalons primés, ceux à son choix, pour tel usage qui conviendra. C'est-à-dire en vue de les retenir dans le pays et de les affecter à la monte. Elle pourrait enfin imiter l'exemple de nos voisins d'Alsace-Lorraine, qui ne versent le montant des primes en espèces qu'un an ou deux plus tard, sur présentation de l'animal précédemment primé, avec certificat qu'il n'a pas quitté le pays et qu'il a servi à la monte pour l'amélioration de la race locale.

En signalant cette résolution, nous avons surtout en vue l'exemple qui se donne ; le vice dont se plaint la Société d'Agriculture de la Nièvre sévissant également ailleurs. Nous faisons surtout de l'élevage pour l'étranger, à nos dépens. C'est ce qu'il faut enrayer.

FONDÉ EN 1879

L'ARGUS de la PRESSE

Le plus ancien bureau de coupures de journaux
14, Rue Drouot, 14
PARIS
Et en dépôt par jour, 50,000 journaux ou revues du monde entier ;

publie l'Argus des Revues, mensuel

édite l'Argus de l'« OFFICIEL »

contenant tous les votes des hommes politiques et leur dossier public.

L'Argus de la Presse recherche dans tous les périodiques les articles passés, présents, futurs.

Adresse télégraphique : ACHAMBURG-PARIS
Adresse téléphonique : 102-62
Bureau au Directeur, 14, rue Drouot, PARIS (IX)

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouyssou, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti



Grande Pharmacie

DE LA
CROIX-ROUGE
BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE THÉÂTRE
CAHORS

LA MIEUX APPROVISIONNÉE
DE LA RÉGION

PRIX LES PLUS RÉDUITS

PHARMACIE SPÉCIALE
pour la préparation des ordonnances

Médicaments de premier choix

Fournisseurs : POULENG, DAUSSE, KNORR, BAYER, etc.

DIRECTEUR :

Paul GARNAL

Pharmacien de 1^{re} classe.
Diplômé de l'École supérieure de Pharmacie de Paris. — Ancien pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris. — Ancien Chef du Laboratoire d'analyses de la Pharmacie Commerciale de France, rue Drouot, Paris.

HUILE de FOIE de MORUE de NORWÈGE
Vins de QUINQUINA, KOLA, COCA titrés
Objets de PANSEMENTS & d'HYGIÈNE
BANDAGES - BAS A VARICES
DOUCHES D'ESMARCK, etc., etc.

Remises importantes à tous les Fonctionnaires.

CENTRAL-GARAGE

69, BOULEVARD GAMBETTA

R. WILCKEN

Voitures d'occasion disponibles

Voiture MORS, 16 HP, 4 cyl. All. Magnéto, 4 vit. Tonn. dém., 5 pl., dais, glaces. Rem. à neuf.
Voiture RICHARD-BRASSIER, 12 HP., 2 cyl. Magnéto. Tonn. 4 pl., dais et glaces.
Voiture MORS, 8 HP, 2 cyl. Magnéto. Tonn. 4 pl., dais et glaces.
Voiture URIC (G. Richard et C^o), 4 cyl. Magnéto. Entrée libre.
Voiture PANHARD-LEVIASSOR, 15 HP, carb. Krebs. Entrée lat., pare-brise, cap. amér.
Voitures légères neuves, SIZAIRE et NAUDIN, à prendre à l'usine fin fini.
Voiture électrique légère ULLMANN. Facilité de charge pour les accumulateurs.

Par suite de conventions spéciales avec les Agences de Paris, je puis fournir aux personnes désireuses d'acheter une voiture automobile, une liste mentionnant les occasions les plus avantageuses pour toutes les marques.
Charges sur le contrat direct, d'accumulateurs de toute capacité
Stock du pneu L'ÉLECTRIC avec leurs gommes comprimées réalisant une économie de 50 %.

Demandez partout les Lectures de la Semaine, 15 c. le numéro.

Vient de paraître

A la Librairie DELSAUD

RUE DE LA MAIRIE, CAHORS

LE GRAND ANNUAIRE DU LOT pour 1907

CONTENANT LES PRÉVISIONS DU TEMPS par XAINTRAILLES, d'Issoire (Puy-de-Dôme) Illustré de plus de 500 gravures précédé d'une notice Historique

Antoine de Gourdon

Gouverneur de Cahors sous Henri IV et de la liste et dates des FRAIRIES OU FÊTES LOCALES DU DÉPARTEMENT DU LOT

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFE TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR

LUI-MÊME

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

Bulletin d'Abonnement au « Journal du Lot »

Pour s'abonner, il suffit de détacher ce bulletin — après l'avoir complété et signé — et l'envoyer à l'administration du journal, 1, rue des Capucins, Cahors, sous enveloppe affranchie.

M

demeurant à

déclare souscrire à un abonnement d'un an, à dater du

Le soussigné s'engage à payer la somme de neuf francs contre un mandat qui sera recouvré par les soins de l'Administration des Postes, quelques jours après la souscription (onze francs pour les départements non limitrophes).

Signature et adresse de l'abonné

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévénol, des Syndicats d'Initiative départementaux des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,

DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS DE LA SEINE,

du Lycée Fénelon et du Lycée Rollière

de nombreuses publications médicales, sténographiques et artistiques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

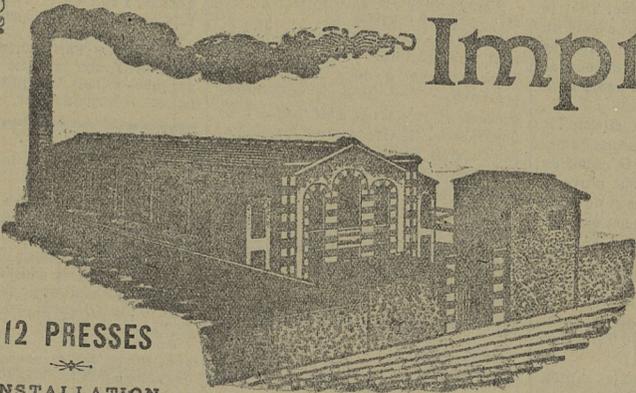
Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS



12 PRESSES

INSTALLATION

A vapeur et à l'électricité